

PHOTONIKE CAPITAL SA

=====

Société anonyme

=====

1050 Brussel, Avenue Louise 65

=====

Banque Carrefour des Entreprises numéro 0808.462.831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DE GESTION
POUR L'ANNÉE 2024**

L'année deux mille vingt et six

Les dix-neuf février

a Rome, Via Salandra 18, Regus Conference Hall, selon l'avis publié, s'est réunie l'assemblée générale ordinaire convoquée à titre ordinaire de la société anonyme dénommée PHOTONIKE CAPITAL, ayant son siège social à 1050 Brussel, Avenue Louise 65. Conformément aux statuts, la participation était autorisée, sous réserve d'inscription et d'acceptation, par visioconférence via Teams.

Société constituée suivant acte du Notaire associé Olivier BROUWERS, à Bruxelles, en date du quinze décembre deux mille huit, publié aux annexes du Moniteur Belge du vingt-quatre décembre deux mille huit sous le numéro 0198550.

Statuts modifiés pour la dernière fois aux termes d'un acte reçu par le Notaire Sophie Maquet, à Bruxelles, le vingt-sept juillet deux mille vingt et trois, publié aux Annexes du Moniteur Belge du neuf août deux mille vingt et trois, sous le numéro 23379809.

Société immatriculée à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0808.462.831.

BUREAU

La séance est ouverte à 15h00,

sous la présidence de Monsier Fausto Maria Ventriglia, demeurant à Rome, Grottaferrata 00046, Via Miramonti 5

Le Président assume les fonctions de scrutateur. Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Angelo Colangelo demeurant à Cagnes-sur-mer 06800, 65 Avenue des Tuilières, France.

COMPOSITION DE L'ASSEMBLEE

Les actionnaires suivants se sont inscrits pour participer et ont déposé les certificats de dépôt d'actions, ils sont tous présents conformément au registre de participation:

Homepad Sa (CHE-115-099-858), Sementina (CH) **71.988.387 titres**, titres certificat de depot Banca Sella Spa (Italie), représenté par M. Maurizio Bellinelli, Giubiasco, 24-11-1959 en tant qu'administrateur; participe à l'assemblée par procuration de vote délivrée au président Fausto M. Ventriglia;

Stephane Reznikow, Libreville (France) 25-07-1965 **4.000.000 titres**, titres certificat de depot Banque Direct (France); assiste à la réunion en personne mais délègue le vote par procuration écrite délivrée au président Fausto M. Ventriglia ;

Luciano Minerva, Tricase (Italie) 28-7-1963 **2.022.774 titres**, titres certificat de depot Fideuram Banca Spa (Italie) ; participe à l'assemblée par procuration de vote délivrée au président Fausto M. Ventriglia;

Fausto M. Ventriglia, S.Maria C.V. (Italie) 15-02-1967 **35.117 titres**, certificat de depot Banca Sella Spa (Italie);

FFVentriglia Investment & Finance Ltd, La Valletta (Malta) **12.969.900 titres**, certificat de depot Financière d'Uzès Paris (France) représenté par M. Fausto Maria Ventriglia en tant qu'administrateur ;

Tous les actionnaires sont présents ou représentés et se sont conformés aux conditions pour être autorisés à participer à l'assemblée générale. Tous les actionnaires présents ou représentés ont pris connaissance ou peuvent prendre connaissance des documents conformément aux dispositions du CSA.

Ils sont enregistrés quatre-vingt-onze millions seize mille cent soixante-dix-huit (91.016.178) actions sur cent cinq millions sept cent quatre-vingt-dix mille six cent quarante-deux (105.798.642) actions.

Le Président note donc que sont représentées le 86,03% des droits de votes total.

Tous les membres du conseil d'administration participent à l'assemblée par vidéoconférence via Teams.. M. Vincent Koopman partner de Vyvey & Co. Auditeur Externe, est connecté par vidéoconférence.

EXPOSE DU PRESIDENT

Le Président rappelle la raison de la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée ordinaire:

1. Validation de la date de l'Assemblée Générale Ordinaire.
2. Présentation des États Financiers 2024 (Comptes Annuels, Rapport de Gestion 2021).
3. Présentation du Rapport du Commissaire Exterieur Vyvey & Co Bedrijfsrevisoren bvba (Zandhoven) por l' États Financiers 2024.
4. Approbation des États Financiers 2024 de Photonike Capital SA au 31-12-2024.
5. Décharge donnée aux administrateurs et commissaires pour le exercice 2024.
6. Confirmation de la nomination en tant qu'auditeur externe indépendant (commissaire) de Vyvey & Co Bedrijfsrevisoren bvba (Zandhoven) pour une période de 3 ans.

Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites conformément à l'article 533 par 2, lettre c du Code des Sociétés, aussi sur le site web de l'entreprise www.photonike.com. Les convocations ont été insérées en Communiqué de Presse dans le site web www.euronext.com, conformément à l'article 533 par 2, lettre c du Code des sociétés.

À la demande du président, l'assemblée générale constate qu'elle est valablement composée et est habilitée à délibérer et à décider valablement sur son ordre du jour.

Les décisions de l'assemblée générale sont prises à la majorité des voix. Chaque action donne droit à une voix.

Après une brève explication des états financiers et du Rapport du Commissaire Exterieur, l'actionnaire Stephane Reznikow a posé plusieurs questions au Conseil d'administration concernant : Actifs, Obtention de la licence de réassurance en Belgique et

Marche des Affaires. Le président a répondu à toutes les questions et M. Reznikow s'est déclaré satisfait. Le président a mis aux voix les points à l'ordre du jour et l'assemblée adopte les résolutions suivantes:

- 1) Approbation de la date de l'assemblée générale ordinaire convoquée à titre ordinaire conformément aux dispositions des statuts généraux de la société. (**Approuvé avec 95,60% de votes favorables, 0,00% des votes contre, 4,40% d'abstention**)
- 2) Approbation du Rapport de Gestion 2024 tel que présenté par le Conseil d'Administration qui reste à l'annexe. (**Approuvé à l'unanimité des votes**)
- 3) Approbation des Comptes annuels 2024 tels que présentés qui reste à l'annexe. (**Approuvé à l'unanimité des votes**)
- 4) Approbation du Rapport du Commissaire au Rapport du Gestion et Comptes annuels 2024 tels que présentés qui reste à l'annexe. (**Approuvé à l'unanimité des votes**)
- 5) L'assemblée générale décide d'affecter le résultat comme il ressort des comptes annuels, à savoir: Perte à affecter – 3.451.841,50 €; Benenficie de l'exercice à affecter 575.063,90 €; Perte reporté de l'exercice précédent - 4.026.905,40 €; Perte à reporter – 3.451.841,50 €. Le résultat 2024, entièrement mis en réserve et n'est pas destiné à la distribution de dividendes. (**Approuvé à l'unanimité des votes**)
- 6) L'assemblée générale donne décharge aux membres de l'organe d'administration pour l'exercice de leur mandat au cours de l'exercice écoulé. L'assemblée approuve également l'ensemble de leur rémunération et avantages pour l'exercice 2024. (**Approuvé à l'unanimité des votes**)
- 7) L'assemblée générale donne décharge au l'auditeur externe indépendant (commissaire) de Vyvey & Co Bedrijfsrevisoren bvba (Zandhoven) et au bureau de comptabilité Fidiaz SA pour l'exercice de sa mission au cours de l'exercice écoulé. (**Approuvé à l'unanimité des votes**)
- 8) L'assemblée générale nomme en qualité de commissaire la société Vyvey & C°, Bedrijfsrevisoren BV, dont le siège social est établi à 2240 Zandhoven, Langestraat 223, boîte 6, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro BE 0859.596.677, valablement représentée par Monsieur Steven Vyvey, réviseur d'entreprises, pour les exercices

sociaux clôturés les 31 décembre 2025, 31 décembre 2026 et 31 décembre 2027. L'assemblée générale confère pouvoir à l'administrateur délégué pour convenir de la rémunération du commissaire avec la société Vyvey & C°, Bedrijfsrevisoren BV. La publication sera assurée par la société FIDIAZ, représentée par Monsieur Patrik Peeters. **(Approuvé à l'unanimité des votes)**

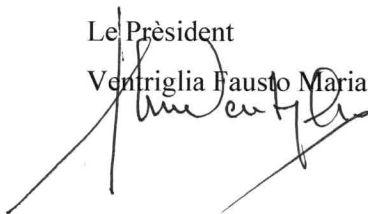
- 9) L'assemblée générale donne décharge à l'organe d'administration pour la dérogation à l'article 3:1, §1, 2e alinéa du CSA. **(Approuvé avec 95,60% de votes favorables, 0,00% des votes contre, 4,40% d'abstention)**

Le Rapport des Commissaires, le Compte Annuel 2024 et le Rapport de Gestion 2024 sont joints.

La séance a été levée à 15h30.

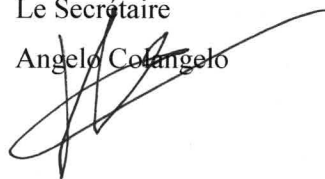
Le Président

Ventriglia Fausto Maria

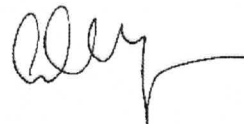


Le Secrétaire

Angelo Cotangelo

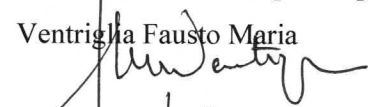


Les membres du Conseil d'Administration:

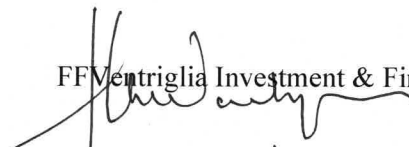


Les actionnaires participants:

Ventriglia Fausto Maria

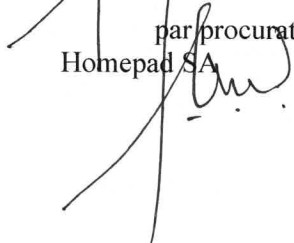


FFVentriglia Investment & Finance Ltd

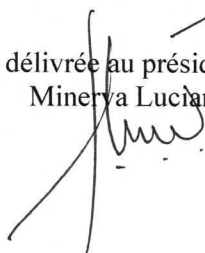


par procuration écrite délivrée au président Fausto M. Ventriglia

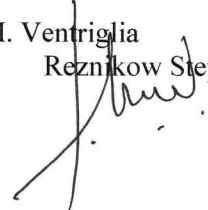
Homepad SA



Minerva Luciano



Reznikow Stephane





Photonike Capital

MANAGEMENT & ACQUISITIONS

Photonike Capital SA

Avenue Luise 65, BTE11, 1050 Bruxelles
Banque Carrefour des Entreprises n. 0808.462.831

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 19 Fevrier 2026, 15 h 00 - Approbation Compte 2024 - ROME, Regus Conference Hall, Via Salandra 18

INSCRIPTION DES PARTICIPANTS

Nom de l'actionnaire	nombre d'actions représentées	délégation	heure d'arrivée	signature
Ventriglia Fausto Maria	35.117	no	15:00	
FFVentriglia Investment & Finance LTD	12.969.900	no	15:00	
Minerva Luciano	2.022.774	Oui - Mrs F.M. Ventriglia	15:00	
Homepad SA	71.988.387	Oui - Mrs F.M. Ventriglia	15:00	
Reznikow Stephane	4.000.000	Oui - Mrs F.M. Ventriglia	15:00	
15:05 HEURE				
ACTION TOTAL : 91'016'178 VOTES DROIT 105'798'642				
	President 			SECRETAIRE